



9 février 2009

Hon. James Flaherty  
Ministre des Finances  
Chambre des Communes  
Ottawa, Ontario  
K1A 0A6

*Par courriel et par la poste*

Monsieur le Ministre,

Au nom du conseil d'administration de la Conférence canadienne des arts, je tiens à vous exprimer notre appréciation quant à la place accordée aux arts et à la culture dans le budget fédéral pour 2009.

Le Plan économique reconnaît la vulnérabilité du secteur des arts et de la culture et sa valeur pour l'ensemble des Canadiens. Un investissement de 335 millions de dollars par le biais du renouvellement de programmes existants et de quelques nouvelles initiatives constitue une validation appréciable de la contribution que les arts et la culture apportent à la qualité de nos vies, à notre économie et à l'image de notre pays auprès de la communauté internationale. Nous sommes heureux que votre gouvernement reconnaisse la nécessité d'assurer la stabilité économique du secteur arts et culture en ces temps de grande incertitude. Nous sommes de plus satisfaits de voir qu'il n'y aura pas de nouvelles réductions affectant le secteur pour financer les nouveaux investissements prévus dans le budget.

Il semble que vous et vos collègues du Conseil des ministres êtes prêts à considérer le besoin d'ajouter de nouvelles mesures de relance au fur et à mesure que l'impact de la récession se fait sentir. Nous recommandons fortement que vous envisagiez d'augmenter les investissements visant à moderniser les infrastructures culturelles désuètes à travers le pays de la même façon que votre gouvernement l'a fait massivement pour le secteur des sports et de la récréation.

Nous vous encourageons également à répondre à l'importance de mettre en place un programme stratégique d'appui au développement de nouveaux marchés pour nos artistes, institutions et industries culturelles, tant au pays qu'à l'étranger. Nous sommes conscients du fait que certains programmes en ce sens se retrouvent au sein du porte-feuille de Patrimoine canadien, mais nous soumettons que cet éparpillement ne constitue pas le genre d'approche stratégique crucial au développement des auditoires et des marchés.

Nous n'avons pas encore vu le plein impact de la récession sur notre économie. Les organismes artistiques, les organismes de bienfaisance et ceux à buts non-lucratifs

dépendent beaucoup des revenus qui proviennent de fondations. Ces fondations ont été créées afin d'assurer une certaine stabilité économique et plusieurs organisations ont déjà fait état des difficultés auxquelles elles font face par suite de la diminution dramatique des revenus générés. Le secteur du film et de la télévision accuse par ailleurs une baisse de production, particulièrement de la part de producteurs étrangers travaillant au Canada. La CCA va continuer de suivre de près la situation et s'engage à mettre de l'avant toute mesure additionnelle qui pourrait être nécessaire à la stabilisation du secteur.

Ceci étant dit, il est rassurant de voir que notre gouvernement fédéral reconnaît la valeur de nos artistes, créateurs et professionnels des arts et de la culture et la responsabilité qu'il a à l'égard de cet important secteur d'activité au sein de notre société. Nous apprécions l'engagement que vous et vos collègues avez démontré à l'égard de cette importante composante de l'économie créative.

Je vous prie d'agréer, M. le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Alain Pineau  
Directeur général

Cc L'Hon. James Moore, Ministre du Patrimoine canadien